

Dossier suivi par :
Bruno LASSAUX
proviseur.djibouti.lfd@ aefe.fr
Tél. : +(253) 21 35 75 10

Djibouti, le 30 août 2020

*Annulé et remplacé la version
du 20 août 2020*

PROTCOLE SANITAIRE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA PANDEMIE DE COVID19

Préambule

Ce protocole est destiné à l'ensemble des membres de la communauté scolaire et éducative du lycée Français de Djibouti. Toutes les mesures qui suivent doivent impérativement être respectées afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants au lycée et dans la sensibilisation de ces derniers aux règles sanitaires rappelées. Ils s'engagent en outre, et de façon quotidienne, à ne pas envoyer leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19 ou en cas de fièvre (38°C et plus). Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces seront organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Toutefois, **les enfants de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans les espaces clos et extérieurs.**

De même, **les gestes barrière doivent être appliqués en permanence**, partout et par tout le monde. Des distributeurs de gel seront positionnés dans tous les sanitaires ainsi qu'aux différentes entrées / sorties. Pour les classes du primaire, chaque classe sera équipée d'un distributeur de gel, géré par les professeurs.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel (eau et savon). Le séchage doit être soigneux en laissant sécher ses mains à l'air libre. L'utilisation d'une solution hydroalcoolique sera proposée :

- À l'entrée et la sortie de l'établissement ;
- Dans les sanitaires ;
- Dans les classes sous l'étroite surveillance d'un adulte sur le site Dolto.

Le port du masque

Pour les personnels

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les élèves

Les recommandations sont les suivantes :

- Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ;
- Pour les élèves des écoles élémentaires, il n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;
- Pour les collégiens et lycéens, le port du masque « grand public » est obligatoire en lieu clos comme en extérieur.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le lycée disposera d'un stock limité de masques pour les élèves qui n'en disposeraient pas.

La ventilation des locaux

L'aération des locaux doit durer de 10 à 15 minutes. Elle se fera avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, durant la pause méridienne et le soir après le départ des élèves. Il conviendra de couper les climatiseurs pendant cette ventilation.

La limitation du brassage des élèves

Les regroupements et les croisements devront être limités autant que faire se peut. Une attention particulière devra être portée aux arrivées et aux départs d'élèves et/ou des parents. Les personnels ainsi que les collégiens et lycéens devront porter le masque durant leurs déplacements.

Il est conseillé aux élèves empruntant les transports scolaires de porter le masque.

Le nettoyage et la désinfection des locaux

Le nettoyage devra être organisé selon les principes suivants :



- Un nettoyage des sols et grandes surfaces (tables, bureaux) une fois par jour ;
- Un nettoyage désinfectant les surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et espaces communs (poignées de portes) une fois par jour également.
- L'accès aux tables et bancs extérieurs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est permise.

Information et communication.

Les élèves bénéficieront d'une information pratique sur les gestes barrières, adaptée à leur âge. L'infirmière de l'établissement jouera un rôle essentiel dans cette transmission d'informations.

Un affichage adapté sera mis en place en salle des professeurs, au CDI et la BCD, à l'entrée de l'établissement, à la vie scolaire et dans les couloirs de circulation.

Les parents seront informés par le site internet du lycée ou tout autre moyen de communication :

- Des conditions de fonctionnement de l'établissement et de l'évolution des mesures prises ;
- De leur rôle dans le respect des gestes barrière (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papiers jetables, utilisation des poubelles...) ;
- De la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte à l'école, au collège ou au lycée (la température doit être inférieure à 38°C) ;
- De la procédure lors de la survenue d'un cas de COVID ;
- Des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves.

Pour toute information utile en cas de suspicion ou d'apparition de signes symptomatiques du COVID 19, contacter le n° vert 1517 mis à disposition par les autorités djiboutiennes.

Le Proviseur

B. LASSAUX